



Service de l'édilité
Constructions

Rénovation et transformation d'un chalet existant avec ajout d'isolation périphérique de 26 cm, isolation de la toiture avec surélévation de 20 cm, modification et créations d'ouvertures en façades, modification du type de chauffage existant par une PAC extérieure et suppression d'un canal de fumée, Nendaz

Titre du projet de construction

Rénovation et transformation d'un chalet existant avec ajout d'isolation périphérique de 26 cm, isolation de la toiture avec surélévation de 20 cm, modification et créations d'ouvertures en façades, modification du type de chauffage existant par une PAC extérieure et suppression d'un canal de fumée

Numéro pour consultation eConstruction

ac6989ec

Requérant et auteur des plans

Home Partner Constructions Sàrl

Parcelle

9124 du plan 96 MC au lieu-dit Tsamandon/Haute-Nendaz

Coordonnées

1°11'14"281 2°58'7"669

Propriétaires

Emme Elisabeth Van den Boom
Maarten Henk Flierman

Affectation de la zone

H20

Dérogation

art.118 du RCCZ

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 17.11.2025



Service de l'édilité
Constructions

Construction d'une terrasse couverte accolée à une villa en cours de construction, Nendaz

Titre du projet de construction

Construction d'une terrasse couverte accolée à une villa en cours de construction

Numéro pour consultation eConstruction

fcfc397b

Requérante

PANAIMMOB CBS

Auteur des Plans

Incar SA

Parcelle

20432 du plan 176 MC (cadastre actuel : parcelle 60 a du folio 6) au lieu-dit Déïge/Baar

Coordonnées

1°11'6"838 2°59'1"323

Propriétaires

Nina Fournier

Jason Pelluchoud

Affectation de la zone

H30

Dérogation

art. 115 du RCCZ

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz

Route de Nendaz 352

1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 17.11.2025



Service de l'édilité
Constructions

Rénovation et transformation d'une habitation existante avec ajout d'isolation périphérique de 16 cm, isolation de la toiture avec surélévation de 10 cm, modification et créations d'ouvertures en façades et en toiture, remplacement des fenêtres, remplacement du chauffage à mazout par une PAC intérieure et suppression des canaux de fumée, Nendaz

Titre du projet de construction

Rénovation et transformation d'une habitation existante avec ajout d'isolation périphérique de 16 cm, isolation de la toiture avec surélévation de 10 cm, modification et créations d'ouvertures en façades et en toiture, remplacement des fenêtres, remplacement du chauffage à mazout par une PAC intérieure et suppression des canaux de fumée

Numéro pour consultation eConstruction

4b88e7ca

Requérante

Marie-Antoinette Glassey

Auteur des Plans

Atelier 4, Bureau d'architectes SA

Parcelle

20588 du plan 178 MC (cadastre actuel : parcelle 21 e, folio 2) au lieu-dit Ousse/Baar

Coordonnées

1'117'132 2'591'653

Propriétaires

Marie-Antoinette Glassey
Yvonne Pitteloud

Affectation de la zone

H30/zone réservée

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 17.11.2025



Service de l'édilité
Constructions

Pose d'une pergola bioclimatique, Nendaz

Titre du projet de construction

Pose d'une pergola bioclimatique

Numéro pour consultation eConstruction

35d17b63

Requérants et propriétaires

Natacha Imhof

Kevin Bretault

Auteure des plans

Natacha Imhof

Parcelle

22507 du plan 177 MC au lieu-dit Grand Champ/Baar

Coordonnées

1°11'08"1 2°59'12"33

Affectation de la zone

H30

Déroptions

Art. 112 et 115 du RCCZ

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz

Route de Nendaz 352

1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 17.11.2025

Basse-Nendaz, le 17.10.2025

L'Administration communale